



## MON SOUTIEN AUX RECHERCHES DE L'ARTAC

à retourner à : ARTAC – 57/59 rue de la Convention – 75015 PARIS  
 accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ARTAC ou d'un relevé d'identité bancaire

**66% DE RÉDUCTION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU**  
 votre don de 50 € ne coûte que 17 €

**75% DE RÉDUCTION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE**  
 votre don de 1000 € ne coûte que 250 €

**SICEM - Cocher cette case si vous souhaitez soutenir plus particulièrement la recherche sur l'électrosensibilité**

M.  Mme  Mlle NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... VILLE ..... Pays .....

Téléphone ..... E-mail<sup>1</sup> .....

**Je veux être adhérent de l'ARTAC et participer à l'Assemblée Générale :**  
 Je verse une cotisation annuelle de  30 € (particulier)  200 € (association)  500 € (entreprise ou collectivité)

**ET / OU je veux être donateur et recevoir un reçu fiscal<sup>2</sup> :**  
 Je verse un don de  50 €  100 €  200 €  montant libre \_\_\_\_\_ €

**Je veux soutenir l'ARTAC régulièrement par prélèvement automatique :**  
 J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever  10 €  30 €  montant libre \_\_\_\_\_ €, le 15 de chaque  Mois  Trimestre  Semestre  Année en tant que  simple donateur\*  adhérent et donateur\*\*

\* Je reçois un reçu fiscal<sup>2</sup> sur le montant annuel versé.  
 \*\* En sus du reçu fiscal<sup>2</sup> sur le montant annuel versé moins les 30 € de la cotisation, je peux participer à l'Assemblée Générale.

**Association bénéficiaire :** ARTAC  
 57/59 rue de la Convention  
 75015 PARIS  
 N° national d'émetteur : 495102

**Ma banque :**  
 Agence .....  
 Adresse .....  
 Code postal ..... VILLE .....

**Date et signature :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
 obligatoires

*N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire. Ce prélèvement peut être suspendu sur simple lettre adressée à l'ARTAC.*



*Pour tout versement à l'ARTAC, recevez le Bulletin d'information cancérologique pendant un an par  courrier ou  e-mail*

<sup>1</sup> Champ obligatoire pour recevoir le Bulletin d'information cancérologique par e-mail. <sup>2</sup> Conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts (CGI).

Vos données personnelles ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion. Vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification prévu par la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78 en vous adressant directement à l'ARTAC.